

FICHE DE STAGE 2019 – EXPERIMENTATION CERISE

Evaluation du matériel végétal et des modes de conduite

Espèce :	Cerise
Thématique générale :	Evaluation variétale/porte-greffe/Conduite
Durée et période :	10 à 12 semaines (mai, juin, début juillet)
Profil :	Minimum requis : niveau Bac + 2 Intérêt pour les productions fruitières et l'expérimentation agronomique de terrain Maîtrise du Pack office (notamment Excel). Ordinateur portable obligatoire. Rigueur et autonomie

Objectif du stage : Dans le cadre du Programme Cerise du Domaine expérimental la Tapy, le stage portera sur les aspects évaluation du matériel végétal (variété/porte-greffes) et des nouveaux modes de conduite du cerisier. En appui à la chargée d'études, l'étudiant(e) participera à la bonne mise en œuvre des essais sur la période des récoltes : observations et comptages au verger, prise d'échantillons, évaluation de la date de maturité, analyses qualité en laboratoire (calibre, couleur, sucre, acidité, etc.), saisies et analyses des données, synthèse de résultats. Le stage fera l'objet d'un rapport, dont le sujet sera décidé en accord avec le stagiaire.

Description du programme expérimental :

L'objectif général du programme est la sélection de variétés et porte-greffes du cerisiers les mieux adaptés à la Région Sud, ainsi que l'étude de nouvelles conduites des cerisiers afin de répondre aux enjeux pédoclimatiques, sanitaires et commerciales de la production de cerise.

Le programme expérimental comprend quatre volets auxquels participera le stagiaire :

- Suivi de collections de **variétés** de cerises (rouge et bicolore)
- Evaluation de différents **porte-greffes** du cerisier
- Comparaison de différents **modes de conduite** du cerisier
- Sensibilités variétales aux **maladies de conservation**

Le stagiaire intégrera l'équipe d'expérimentation Cerise. Il pourra également être amené à contribuer à d'autres essais conduits par le Domaine La Tapy, notamment sur le ravageur *Drosophila suzukii*, et à participer à l'organisation de la journée technique Cerise, en partenariat avec le Ctifl de Balandran.

Responsable du stage : Louise Rubió, Chargée d'études cerise – Matériel Végétal & Conduite
Tél. : 04.90.62.69.34 / E-mail : lrubio@domainelatapy.com

Conditions générales

Le Domaine Expérimental La Tapy, station régionale d'expérimentation sur la Cerise et le Raisin de table, accueille chaque année des stagiaires et étudiants en formation. Voici des précisions et certaines conditions à remplir pour envisager d'effectuer un stage au sein de notre structure.

Convention : Une convention de stage liant la structure formatrice, l'étudiant et le Domaine Expérimental La Tapy sera impérativement signée.

Assurance : Nécessité pour le stagiaire, ainsi que pour l'école ou la formation responsable, de disposer d'une assurance couvrant les risques pouvant survenir au cours du stage (accidents et risques aux tiers).

Rémunération et frais de stage : Gratification minimale légale. Les frais inhérents au thème du stage sont pris en charge (frais de déplacement, repas...).

Accès à La Tapy : Motorisation indispensable pour accéder au Domaine Expérimental La Tapy, excentré par rapport à la ville (environ 5 km du centre ville de Carpentras) et qu'aucune ligne de bus ne dessert.

Par ailleurs, les nécessités de stage peuvent amener le stagiaire à utiliser son véhicule personnel : tournée sur le terrain, contacts et réunions extérieures, ...

Possibilités de logement : La Tapy ne dispose pas de moyen de logement mais une liste est disponible sur simple demande auprès du secrétariat de la station (contact@domainelatapy.com).

Conditions particulières : Autonomie, rigueur, goût et aptitude pour l'expérimentation et le travail en extérieur, goût pour le travail en équipe.

Restitution de travaux : Le stagiaire devra remettre un rapport de synthèse (1 exemplaire pour La Tapy) ainsi que l'ensemble des fichiers informatiques (données structurées et rapport) constitués dans le cadre de l'étude.

En intégrant notre équipe, le stagiaire s'engage à respecter notre règlement intérieur et les règles de travail internes.